

Document D'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

MW Obligations Internationales un compartiment de MW ASSET MANAGEMENT

CS EUR ISIN : LU1744059137

Initiateur du PRIIP : MW GESTION SA LEI : 969500YOP7RHY6ORCN76.

Site internet : www.mwgestion.com Téléphone : 01.42.86.54.45 pour plus d'informations.

MW GESTION SA est autorisée en France et régulée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

MW ASSET MANAGEMENT est autorisée au Luxembourg et régulée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 01.01.2023

Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Ce Produit est un fonds d'investissement de droit luxembourgeois, Société d'Investissement à Capital Variable - SICAV - conformément à la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010.

Durée et modalités

Ce Produit s'adresse aux investisseurs souhaitant investir pour une durée de 2 ans minimum.

Objectifs

L'objectif du Produit est de surperformer son indice de référence le Bloomberg - Barclays Euro Aggregate 3-5 ans (LEC3TREU Index). Cet indice mesure la composante d'entreprises de l'indice Euro Aggregate. Il inclut des titres investment grade, libellés en Euro et à taux fixes avec une maturité allant de 3 à 5 ans. Le Produit est géré de façon active en référence à son indice et n'implique aucune contrainte au niveau de la composition du portefeuille qui est laissée à la discrétion du gestionnaire. Afin d'atteindre cet objectif le Produit investit en permanence 50% minimum de ses actifs en obligations privées internationales sans contrainte de zones géographiques, secteurs d'activités ou types de valeurs. La devise d'émission des obligations est principalement l'euro. Les autres devises d'intervention sont le franc suisse, la livre sterling, le dollar américain, le dollar canadien et le yen. L'investissement en titres dont la devise de référence est différente de l'Euro sera inférieur à 50% de l'actif net. Le Produit peut faire usage des techniques et instruments dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition de son portefeuille au risque de change. L'exposition au risque de change sera de 10% maximum. La couverture au risque de change sera systématique pour la part des investissements hors Euro supérieure à 10% de l'actif net. Le Produit pourra investir jusqu'à 15% de ses actifs en titres obligataires notés High Yield (titres notés au mieux BB+ ou équivalent parmi les 3 agences S&P, Moody's, Fitch) y compris jusqu'à 5% d'investissement en « distressed securities » ou « defaulted securities » et en subir les risques spécifiques tel que décrit dans la partie générale du présent prospectus. Par ailleurs, certains titres acquis par le Produit peuvent devenir des titres de type « distressed securities » ou « defaulted securities ». La société de gestion pourra décider de vendre ou de conserver ces titres en portefeuille en s'assurant que l'exposition maximale à ces titres soit à tout moment de 5%. Le Produit pourra investir jusqu'à 15% en titres obligataires de type Contingent Convertible ou « Cocos » et subir les risques spécifiques liés aux Cocos tel que décrit dans la partie générale du prospectus. Le Produit pourra investir jusqu'à 10% en titres obligataires non notés par ces agences de notation citées ci-dessus. Le Produit pourra aussi investir jusqu'à 20% de son actif en obligations convertibles et titres de créances assimilés. Le Produit pourra investir sur des obligations indexées sur l'inflation. Le Produit pourra également investir jusqu'à 10% de son actif dans des OPCVM et autres OPC Français ou Européens dans les limites des restrictions d'investissements telles que décrites dans le prospectus. Le Produit pourra investir au maximum 10% de son actif en actions.

Le Produit est classé "article 6" au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le Produit capitalise ses revenus.

Investisseurs de détail visés

Le Produit s'adresse à tous souscripteurs capables de supporter une perte en capital et qui recherchent une valorisation de leur épargne à court et moyen terme, tout en acceptant un risque de variation de la valeur liquidative sur la durée de placement recommandée.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

De plus amples informations au sujet de ce Produit, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions ainsi que des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès du distributeur MW GESTION SA, 7 rue Royale, 75008 Paris, sur son site internet <https://mwgestion.com/>.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au Produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 120	€ 250
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	1,2 %	1,2 %

Composition des coûts

Investissement 10 000 € et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Coûts d'entrée	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	néant	€ 0
	Coûts de sortie	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins.	néant	€ 0
	Frais de conversion	Si applicable. Veuillez-vous référer à la section conversion du prospectus pour plus d'informations.	néant	€ 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	L'incidence des coûts que vous payez chaque année pour la gestion du Produit et ses investissements. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,02 %	€ 103
	Coûts de transaction	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,17 %	€ 17
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Non applicable	néant	€ 0

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 2 ans

Ce produit est conçu pour des investissements à long terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le produit pendant au moins 2 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées au plus tard le Jour d'évaluation (ou le premier jour bancaire ouvré précédant ce jour si le jour déterminé n'est pas ouvré à Luxembourg) à 15 heures (heure de Luxembourg).

Comment puis-je formuler une réclamation ?

MW GESTION, conformément à la réglementation en vigueur, a établi une procédure de traitement des réclamations éventuelles qui pourraient être adressées par ses clients. Etant préalablement précisé que « l'on entend par réclamation une déclaration actant du mécontentement du client envers le professionnel. Une demande d'information, d'avis, de clarification, de service ou de prestation n'est pas une réclamation ».

Soucieuse de la qualité des services fournis, MW GESTION s'engage à accuser-réception de la sollicitation dans les 10 jours ouvrables et à apporter une réponse claire et compréhensive dans un délai ne pouvant dépasser 2 mois.

Pour cela, vous pouvez vous adresser à votre interlocuteur habituel ou au Directeur Administratif et Financier (MW GESTION - 7, rue Royale 75008 Paris - téléphone : 01.42.86.54.54). Ou en cas de désaccord persistant, le client pourra prendre contact avec le médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur www.amf-france.org rubrique « Médiateur ». <https://mwgestion.com>

Autres informations pertinentes

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 3 dernières années via le site internet <https://mwgestion.com/>.

La politique de rémunération de la Société de Gestion peut être consultée sur le site <https://mwgestion.com> et est disponible gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Elle décrit la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, les responsabilités quant à l'attribution de ladite rémunération et desdits avantages ainsi que la composition du Comité qui supervise et contrôle la Politique de rémunération. Ce document d'informations clés est mis à jour annuellement.